

32 suicides chez France Télécom depuis 2008

Ce ne sont pas 25 (ou [26](#)) mais **32 suicides** que France Télécom a recensé depuis le 1er janvier 2008, selon une déclaration de la direction de l'opérateur recueillie par l'AFP.

Cette communication s'est faite sur demande de l'Inspection du Travail pour laquelle la maison mère d'Orange a interrogé ses direction territoriales. Il en est ressorti un macabre décompte de 32 suicides parmi les salariés du groupe sur ces deux dernières années, dont **17 en 2009**, soit plus de la moitié (et il faut espérer qu'il n'y en aura pas d'ici la fin de l'année, ni après d'ailleurs).

Un chiffre supérieur, donc, au nombre de 25 communiqué jusqu'à présent par les syndicats. «*Le chiffre de 25 suicides en 18 mois résulte de la communication initiée par les syndicats depuis les drames de cet été* », précise l'entreprise à l'AFP. Plusieurs actes désespérés avait frappé l'entreprise lors de la période estivale poussant l'opérateur [lancer un plan](#) début septembre pour arrêter l'hémorragie.

De leur côté, les syndicats menaient leur comptabilité en fonction des affaires dont ils avaient directement connaissance. Ils se sont également déclarés étonnés de constater que France Télécom s'appuyait sur les données établies par l'Observatoire du stress... créé par Sud-PTT et la CFE-CGC.

De son côté, **France Télécom se refuse à toute polémique** de comptabilité sur un sujet aussi grave. « *Un seul suicide est un suicide de trop* », a commenté la direction du groupe à l'agence de presse. On est loin du maladroit « *effet de mode* » de [Didier Lombard](#), l'actuel PDG de l'opérateur.

Outre le plan énoncé à la rentrée visant à arrêter temporairement la politique de mobilité dans l'entreprise, France Télécom a récemment proposé un [plan d'aménagement à l'égard des seniors](#) qui pourront bénéficier d'un temps partiel. Et **Stéphane Richard**, future numéro 1 du groupe, entend remettre en question la mobilité imposée des cadres.

Malgré ces différentes mesures, **le malaise persiste** au sein de France Télécom. En début de semaine, *Le Parisien* publiait le témoignage, anonyme, d'une cadre employée au siège à Arcueil (Val-de-Marne) se disant victime d'harcèlement moral. « *Plutôt que de licencier, France Télécom cherche à contraindre les gens à partir en les faisant craquer* », déclarait-elle.

Autre fait ennuyeux, la **démission début novembre d'un médecin du travail** du groupe officiant à Grenoble. Dans sa lettre de démission, la médecin déplore son incapacité à venir en aide aux salariés en souffrance. « *Pendant ces deux années, et encore plus depuis les derniers événements dramatiques, j'ai eu le sentiment d'être cantonnée au cabinet médical uniquement dans l'écoute de salariés en souffrance, sans aucun moyen d'action pour faire évoluer ce constat négatif* », révélait Aujourd'hui en France. Selon elle, jusqu'à une dizaine de ses collègues auraient également jeté l'éponge pour des motifs similaires. France Télécom a visiblement encore du pain sur la planche pour rétablir la confiance et le bien être de ses salariés.